

**Projet ARESSE : Termes de Références (TdRs) pour la sélection
d'une Assistance Technique pour l'élaboration d'une
cartographie et analyse des formations en Tunisie et l'étude de
Benchmark international sur les formations dans le secteur de
l'environnement**

Septembre 2024



Table de matières

1. CONTEXTE GENERAL	3
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	3
3. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION	4
4. BÉNÉFICIAIRES DE LA MISSION.....	4
5. MÉTHODOLOGIE & ACTIVITÉS.....	5
6. LIVRABLES	7
5. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)	11
6. CALENDRIER, DURÉE ET LIEU DE LA MISSION.....	12
7. CONTENU DES DOSSIERS ET MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES	12
8. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES CANDIDATURES.....	13
9. CONFLITS D'INTÉRÊT	15
11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	15
12. VALIDITÉ DES CANDIDATURES.....	16
ANNEXES	17
ANNEXE 1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU SOUMISSIONNAIRE_(BUREAU)	17
ANNEXE 2. EXPÉRIENCE GÉNÉRALE DU (DE LA) CANDIDAT(E) (BUREAU / CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE)).....	18
ANNEXE 3 : TABLEAU DES QUALIFICATIONS (BUREAU /CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE)).....	19
ANNEXE 4. MODÈLE DE CURRICULUM VITAE.....	20



1. CONTEXTE GENERAL

Le Projet d'Appui à la Recherche et l'Enseignement Supérieur dans le Secteur de l'Environnement - ARESSE sous numéro ENI/2023/443-681, bénéficie d'un financement de l'Union Européenne (UE) et s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à l'Action Environnementale en Tunisie. Le projet ARESSE est géré par l'Agence Nationale de Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR).

Ce projet a pour principal objectif la promotion de la recherche de l'innovation verte et du transfert de technologie dans le domaine de l'environnement. Plus spécifiquement, il vise à atteindre les objectifs suivants :

- Objectif Spécifique 1 (OS1) : Un système efficace de formation aux compétences vertes est mis en œuvre.
- Objectif Spécifique 2 (OS2) : Les activités de la recherche sont plus appliquées et mieux orientées vers les besoins socio-économiques.
- Objectif Spécifique 3 (OS3) : Les municipalités et collectivités locales sont appuyées dans leurs mandats de développement notamment dans le domaine de l'environnement.

Le projet ARESSE s'articule autour des trois composantes suivantes :

- C1 : Formation & Employabilité.
- C2 : Recherche appliquée & Culture environnementale.
- C3 : MOBIDOC VERT.

La première composante (C1) du projet ARESSE vise à mettre en œuvre **un système efficace de formation aux compétences vertes**. Un Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCME) constitué par des représentants de l'ANPR et de la Direction générale de la Rénovation Universitaire (DGRU) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a été créé pour soutenir l'exécution de l'activité.

Dans ce cadre de la C1, l'ANPR et la DGRU proposent de recruter sur une base compétitive, une Assistance Technique (AT) (Consultant(e) individuel(le) personne physique ou appartenant à un bureau / bureau d'étude/ cabinet d'expertise) pour élaboration d'une cartographie et analyse des formations en Tunisie et une étude de Benchmark international sur les formations dans le secteur de l'environnement.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de cette mission seront de mobiliser une AT afin de :

- Identifier toutes les offres de formations diplômantes en Tunisie dans le domaine de l'environnement et produire leur cartographie,
- Analyser les résultats de la cartographie par rapport au défi d'employabilité par secteur et sous-secteur (offres/ demandes/ employabilité),
- Effectuer une "Étude comparative" (un benchmark international) avec les pays (à identifier selon des critères concertés et convenus avec le CCME) sur les formations dans le secteur de l'environnement avec identification des « best practices » tout en adoptant une démarche d'ouverture basée sur les



performances.

3. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

D'une manière générale, on vise à travers cette AT une formation académique dans le secteur de l'environnement mieux adaptée aux besoins socioéconomiques et ce à travers :

- La production et annotation d'une cartographie des offres de formations et des bassins d'emploi en adéquation avec les compétences développées ou à développer par les étudiants dans le domaine de l'environnement (et du développement durable). Les données de la cartographie et leur format sont disponibles, obligatoirement en version électronique ;
- Une analyse des résultats compris dans la cartographie en tenant compte du volet employabilité (défis/ opportunités) et les bassins d'emploi régionales et nationales par secteur et sous-secteur (offres/ demandes) ;
- Un benchmark international de l'éducation environnementale et principalement des diplômes donnant lieu à des métiers traitant la question environnementale avec identification des « best practices » à l'international, suivi et ajustement : analyser et pérenniser ;
- Un atelier de restitution de la mission ;
- Un transfert de connaissances et de compétences est préconisé à l'issue de cette expertise, destinée à une sélection de personnels impliqués dans le processus de soutien à la formation et à l'employabilité des diplômés dans le secteur de l'environnement afin de les accompagner dans l'appropriation de la cartographie et des analyses développées ;
- Un rapport final de la mission incluant un projet d'Atlas des formations dans le secteur de l'environnement qui va permettre aux bénéficiaires du projet de connaître l'offre de formation initiale et continue, destinée et menant aux métiers de l'environnement et d'articuler au mieux l'offre de formation avec les besoins en compétences.

4. BÉNÉFICIAIRES DE LA MISSION

Les bénéficiaires de la mission sont les différents acteurs de l'environnement (et du développement durable) concernés par la cartographie et le benchmark, cités ci-dessous à titre indicatif :

- Les acteurs universitaires et professionnels impliqués dans le processus de soutien à la formation et l'employabilité des diplômés dans le secteur de l'environnement ;
- Les organisations de la société civile ;
- Les employeurs, la profession et le secteur privé ;
- Les acteurs étatiques, institutions et structures centrales des Ministères concernés (MESRS, Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ...) ;
- Le grand public intéressé par la thématique de l'environnement (et du développement durable) et l'objet de la présente mission.



5. MÉTHODOLOGIE & ACTIVITÉS

Pour atteindre ces résultats, la présente mission nécessite une A.T. mettant ses compétences et son expertise à disposition du projet en fonction des besoins.

Par ailleurs, l'AT doit inclure, dans chaque étape, toute activité ayant un caractère indispensable pour la réussite de la mission et qui n'a pas été explicitement indiquée. Ces éventuelles activités supplémentaires ne doivent pas avoir d'influences sur le financement et sur les délais d'exécution des étapes principales de la mission.

La mission est répartie en **trois (03) phases** dont chacune est assortie de délais et livrables appropriés et qui sont détaillées ci-après. Le(la) consultant(e) est appelé(e) à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité du CCME de l'activité, composé par des représentants de l'ANPR et la DGRU.

Phase 1 : Cadrage et validation de la méthodologie :

-Réunion de cadrage pour valider la compréhension des termes de références de la mission, la méthodologie et le planning détaillé d'exécution de la mission et identification conjointe, des parties prenantes et acteurs-terrain à mobiliser dans l'élaboration de la cartographie et du Benchmark.

À noter qu'à la réunion de cadrage avec l'AT, la DGRU et l'ANPR présenteront une ébauche de l'inventaire des données nécessaires. Cette ébauche sera la base de l'inventaire exhaustif produit par l'AT. Cette AT devra identifier clairement les données essentielles disponibles ou non. Pour ces données, une méthodologie de collecte sera élaborée et présentée au CCME.

-Analyse de l'existant : un diagnostic complet sur l'état et la disponibilité des données et de s'assurer de leur qualité et de leur disponibilité. Pour ce faire et tout le long du processus, le(la) consultant(e) disposera de l'appui du CCME. Par exemple, la DGRU dispose d'une base de données sur les formations universitaires (Annuaire Tunisien des Offres de Formations Universitaires (ATOFU)) et cette base servira de données d'entrée pour la cartographie. Dans cette analyse, l'AT devra identifier les données nécessaires et proposer une méthodologie d'acquisition concrète autant pour les données existantes que pour les données manquantes.

-Réunion de validation de la méthodologie et présentation de la démarche par l'AT aux structures concernées (DGRU et ANPR).

Phase 2 : Mise en œuvre de la mission :

Cette phase est divisée en 2 étapes complémentaires :

Etape 1 : Cartographier et analyser les formations existantes à l'échelle nationale ayant pour objet de :

1. Identifier tous les types de diplômes, cursus et prérequis fournis en relation avec la question environnementale, répartis par sous-secteur couvert : changement climatique, eau, Carbone, etc. ainsi que les durées de formation et évaluer les ressources et les infrastructures ;
2. Identifier tous les établissements délivrant des diplômes en relation avec les métiers de l'environnement ;
3. Créer une base de données géographiques sur les offres de formations (universitaires et autres) et des bassins d'emploi en environnement et du développement durable disponibles ;
4. Fournir une analyse des résultats compris dans la cartographie sur la base de questionnaires, enquêtes, études socioéconomiques, benchmark et recueillir les observations et les amendements



des parties prenantes. L'analyse mettra l'accent sur l'adéquation des formations avec les besoins du marché de l'emploi dans le domaine de l'environnement ;

5. Lister tous les métiers (directs et indirects) possibles, non exhaustifs et illimités dans le domaine de l'environnement.

Etape 2 : Effectuer un Benchmark international sur les formations académiques dans le secteur de l'environnement : A titre indicatif, l'AT sera appelée à :

1. Identifier les pays à inclure dans le benchmarking : Les pays sélectionnés pour l'étude de benchmarking peuvent être choisis en commun accord avec le CCME, en fonction de leur excellence académique (basée sur des classements internationaux tels que le World University Ranking, QS World University Ranking, Shanghai Ranking, UI GreenMetric, etc.), leur situation économique, le taux d'employabilité des diplômés dans le domaine de l'environnement, la pertinence de leur stratégie, leur politique environnementale, et les démarches suivies pour obtenir des résultats performants.

A priori, les pays à identifier doivent inclure :

- 1 à 2 pays dont les aspects socioéconomiques sont similaires à la Tunisie ;
 - 1 à 2 pays reconnus mondialement pour leur excellence scientifique dans le domaine de l'environnement ;
 - 1 à 2 pays ayant réussi le matching entre les résultats de la recherche scientifique dans le domaine de l'environnement et les besoins du marché ;
 - 1 à 2 pays ayant réussi leur transition écologique et reconnus mondialement et régionalement ;
 - 1 à 2 pays ayant réussi à combiner la formation environnementale avec l'employabilité, comblant ainsi l'écart entre les offres de formation et les besoins du marché de l'emploi.
2. Identifier les **bonnes pratiques** en termes de métiers, cursus mis en place pour apprendre les métiers du secteur avec les prérequis et les parcours, contenu des programmes académiques pour chaque niveau d'études, processus et approches éducatives (pédagogie adoptée, technologies utilisées, approche d'adaptation au contexte local et aux besoins du marché) et éducation de la culture environnementale au sens large.
 3. Identifier les politiques gouvernementales les plus efficaces pour appuyer l'employabilité dans le secteur de l'environnement et du développement durable.
 4. Analyser toutes les informations recueillies en mettant en évidence les meilleures pratiques, les lacunes éventuelles et les opportunités d'amélioration globales.

Phase 3 : Reporting et restitution :

1. Plans d'action pour améliorer l'existant ;
2. Atelier de restitution de la mission ;
3. Rapport final de la mission incluant un projet d'Atlas des formations dans le secteur de l'environnement avec une touche graphique distinguée.



6. LIVRABLES

Phases de la mission	Activités	Livrables ¹
<p>Phase 1 : Cadrage et validation de la méthodologie (8h/j)</p>	<p>Réunion de cadrage pour valider la compréhension des termes de références de la mission, la méthodologie et le planning détaillé d'exécution de la mission et identification conjointe, des parties prenantes et acteurs-terrain à mobiliser dans l'élaboration de la cartographie et du Benchmark.</p>	<p>L1 : Un rapport de la réunion de cadrage</p>
	<p>Analyse de l'existant : un diagnostic complet sur l'état et la disponibilité des données et de s'assurer de leur qualité et de leur disponibilité.</p>	<p>L2 : Un rapport détaillé et validé sur la méthodologie, le calendrier de mise en œuvre de la mission et la démarche à suivre pour l'élaboration de la cartographie des formations et des bassins d'emploi dans le secteur de l'environnement et le Benchmark international.</p>
	<p>Réunion de validation de la méthodologie et présentation de la démarche par l'AT aux différentes structures concernées (DGRU et ANPR).</p>	



¹ Les livrables sont rédigés, selon la forme et le contenu convenus avec le CCME au sein de l'ANPR, en langue française et sont remis par l'AT en format papier en trois (3) exemplaires et en support électronique.

Etape 1 : Cartographier et analyser les formations existantes à l'échelle nationale ayant pour objet de :

1. Identifier tous les types de diplômes, cursus et prérequis fournis en relation avec la question environnementale, répartis par sous-secteur couvert : changement climatique, eau, Carbone, etc. ainsi que les durées de formation et évaluer les ressources et les infrastructures ;
2. Identifier tous les établissements délivrant des diplômes en relation avec les métiers de l'environnement ;
3. Créer une base de données géographiques sur les offres de formations (universitaires et autres) et des bassins d'emploi en environnement et du développement durable disponibles ;
4. Fournir une analyse des résultats compris dans la cartographie sur la base de questionnaires, enquêtes, études socioéconomiques, benchmark et recueillir les observations et les amendements des parties prenantes ;
6. Lister tous les métiers (directs et indirects) possibles, non exhaustifs et illimités dans le domaine de l'environnement.

Etape 2 : Effectuer un Benchmark international sur les formations académiques dans le secteur de l'environnement :

A titre indicatif, l'AT sera appelée à :

1. Identifier les pays à inclure dans le benchmarking : Les pays sélectionnés pour l'étude de benchmarking peuvent être choisis en commun accord avec le CCME, en fonction de leur excellence académique (basée sur des classements internationaux tels que le World University Ranking, QS World University Ranking, Shanghai Ranking, UI GreenMetric, etc.), leur situation économique, le taux d'employabilité des diplômés dans le domaine de l'environnement, la pertinence de leur stratégie, leur politique environnementale, et les démarches suivies pour obtenir des résultats performants.

A priori, les pays à identifier doivent inclure :

L3 : Production d'une cartographie (inventaire) des offres de formations et des bassins d'emploi en adéquation avec les compétences développées ou à développer par les apprenants /étudiants dans le domaine de l'environnement. Cette cartographie doit être fiable, uniformisée et à jour sur la répartition géographique et l'accessibilité aux formations diplômantes dans le domaine précité et sur l'ensemble du territoire national de la Tunisie.

L4 : une base de données officielle, fiable, uniformisée et à jour et un système de mise à jour périodique.

L5 : Un rapport d'analyse de la cartographie compile les résultats et des recommandations proposées pour renforcer et améliorer les formations existantes en tenant compte des lacunes identifiées.

L6 : Un rapport de benchmarking international :
Un rapport complet rassemblant toutes les informations et analyses recueillies, mettant en évidence les meilleures pratiques identifiées, les lacunes éventuelles, et les opportunités d'amélioration globales en Tunisie. Ce rapport inclura également des recommandations et proposera un système de veille et d'ajustement

Phase 2 :

Mise en œuvre de la mission (40 h/j)



Phase 2 :
Mise en œuvre de
la mission

- 1 à 2 pays dont les aspects socioéconomiques sont similaires à la Tunisie ;
- 1 à 2 pays reconnus mondialement pour leur excellence scientifique dans le domaine de l'environnement ;
- 1 à 2 pays ayant réussi le matching entre les résultats de la recherche scientifique dans le domaine de l'environnement et les besoins du marché ;
- 1 à 2 pays ayant réussi leur transition écologique et reconnus mondialement et régionalement ;
- 1 à 2 pays ayant réussi à combiner la formation environnementale avec l'employabilité, comblant ainsi l'écart entre les offres de formation et les besoins du marché de l'emploi ;
- ...

2. Identifier les bonnes pratiques en termes de métiers, cursus mis en place pour apprendre les métiers du secteur avec les prérequis et les parcours, contenu des programmes académiques pour chaque niveau d'études, processus et approches éducatives (pédagogie adoptée, technologies utilisées, approche d'adaptation au contexte local et aux besoins du marché) et éducation de la culture environnementale au sens large ;

3. Identifier les politiques gouvernementales les plus efficaces pour appuyer l'employabilité dans le secteur de l'environnement et du développement durable ;

4. Analyser toutes les informations recueillies mettant en évidence les meilleures pratiques, les lacunes éventuelles et les opportunités d'amélioration globales.



<p>Phase 3 : Reporting et restitution (12 h/j)</p>	Proposer des plans d'action pour améliorer l'existant	L7 : Plan d'action d'amélioration continue un rapport de synthèse : dressant le bilan de ses interventions
	Animer un atelier de restitution de la mission	L8 : un rapport de synthèse : dressant le bilan des interventions
		L9 : Transfert de connaissances et de compétences.
		L10 : Documents de restitution
	Rédiger un rapport final de la mission	L11 : Rapport final de la mission incluant un projet d'Atlas des formations dans le secteur de l'environnement avec une touche graphique distinguée et qui va permettre aux bénéficiaires du projet de connaître l'offre de formation initiale et continue, défi, opportunité, destinée et menant aux métiers de l'environnement afin d'articuler le mieux possible l'offre de formation, l'employabilité et les besoins en compétences
		L12 : Annexes : Tous les documents et données collectés tout au long de la mission.



5. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU (DE LA) CONSULTANT(E)

Dans la conduite de la mission, le(la) consultant(e) retenu(e) travaillera en étroite collaboration avec le CCME pour la réalisation et la restitution du travail demandé suivant un calendrier élaboré en commun accord au début de sa mission.

Sont autorisés à participer au présent marché, les consultant(e)s individuel(le)s (CI) personnes physiques et/ou appartenant à un bureau d'études répondant aux critères exigés ci-dessous.

Les consultant(e)s intéressé(e)s doivent fournir les informations sur leur capacité et leurs expériences dans le domaine spécifique, démontrant qu'ils (elles) sont qualifié(e)s pour ces prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Le(la) consultant(e) devra :

- a) **Diplôme minimum exigé pour l'éligibilité du dossier de candidature** : Avoir au moins un diplôme universitaire (**Bac + 5 ans**).
- b) **Compétences spécifiques** :
 - Avoir exécuté(e) et accompli(e) au moins une (01) activité dans le domaine des études de benchmark et une (01) activité dans le domaine de la cartographie dans le secteur de l'enseignement supérieur et/ou la recherche scientifique ;
 - Avoir une expérience avérée dans le processus participatif de production cartographique et les méthodes d'étude comparative ;
 - Avoir une expérience professionnelle pertinente dans l'un des domaines suivants : Éducation tertiaire, Méthodologie, Ingénierie pédagogique, planification et gestion de projets pertinents pour la mission ;
 - Avoir des qualifications et des références solides, idéalement au niveau national et international, dans des activités similaires à celles objet de la présente mission.
- c) **Compétences générales** :
 - Avoir une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur et/ou de la recherche scientifique ;
 - Être disponible pour la durée de la mission (de la signature au dépôt du rapport final) ;
 - Langue : Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français et en anglais.

Note Importante :

- i- Les personnes morales doivent désigner une personne physique chargée de cette mission. Dans ce cas, la conformité aux exigences des présents TdRs sera analysée sur la base du CV de la personne physique désignée. Il est à noter que le bureau doit fournir les justificatifs démontrant l'expérience du (de la) consultant(e) mobilisé(e) pour cette mission (Diplômes, contrats, attestations d'expérience, Copies de PVs, attestations justifiant les projets similaires réalisés).



- ii- Le Bureau ne peut modifier le(la) consultant(e) proposé(e) pour l'exécution de la prestation, sauf en cas de nécessité majeure et après avoir obtenu l'agrément de l'ANPR, responsable du présent marché.
- iii- Tout(e) fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires dans la phase de contractualisation.

6. CALENDRIER, DURÉE ET LIEU DE LA MISSION

La date prévisionnelle de démarrage de la mission est **fin-octobre 2024**.

La mission nécessitera **soixante (60) homme/jour** d'intervention, étalés sur **une période de quatre (04) mois calendaires au maximum**, incluant la rédaction de documents, la conception, les modifications, les réunions d'échange et la validation des livrables.

Le planning détaillé de l'exécution des activités de la mission, les livrables de chaque activité ainsi que les dates de démarrage des interventions, seront fixés définitivement par l'ANPR lors de la négociation du contrat après évaluation.

Des réunions périodiques de coordination auront lieu au siège de l'ANPR.

Dans l'exécution de la mission, l'AT retenue, est tenue de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.

La mission aura lieu essentiellement à Tunis. Toutefois, des visites de terrain et des déplacements dans les universités, EESR et autres structures et organismes professionnels concernés par la mission, en dehors de son lieu normal d'affectation et sans nécessiter de nuitées, sont également à prévoir pour cette mission. Les frais qui en découlent sont à la charge de l'AT.

7. CONTENU DES DOSSIERS ET MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Chaque consultant(e) qui postule devra soumettre un dossier de candidature comportant :

1- Un dossier technique contenant les pièces suivantes :

- Un **CV détaillé** (annexe 4) ainsi que les justificatifs démontrant l'expérience du (de la) consultant(e) mobilisé(e) pour cette mission (Diplômes, contrats, attestation d'expérience, Copies de PVs, attestations justifiant les projets de même envergure réalisé) ;
- Une **note méthodologique** à suivre dans l'exécution de la mission ;
- Pour **les bureaux d'études**, ils doivent fournir **les annexes 1, 2, 3 et 4** ;
- Pour **les consultant(e)s individuel(le)s**, ils(elles) doivent fournir **les annexes 2, 3 et 4** ;
- Un **support numérique** incluant toutes les pièces demandées pour le dossier technique (CV détaillé, Note méthodologique et les annexes).



2- Une offre financière (sous plis fermé) détaillée par Homme/jour et conformément aux activités de la mission (en **hors TVA**).

Tout(e) consultant(e) ou bureau intéressé(e) par le présent appel à manifestation d'intérêt, pourra télécharger gratuitement les TdRs à partir du site de l'ANPR et du MESRS : www.anpr.tn/www.mes.tn.

Les consultant(e)s individuel(le)s appartenant à un bureau ou à un groupement, peuvent présenter des candidatures individuelles.

Afin de faciliter l'évaluation des candidatures, tout candidat ou candidate intéressé(e) est prié(e) de constituer son dossier en fonction des critères d'évaluation décrits dans les Termes de Références.

Les dossiers de candidature doivent être déposés directement au bureau d'ordre de l'ANPR ou être envoyés via poste rapide avec accusé de réception sous plis fermés et anonyme portant uniquement la mention suivante :

« Projet ARESSE : Sélection d'une Assistance Technique pour l'élaboration d'une cartographie et analyse des formations académiques en Tunisie et l'étude de Benchmark international sur les formations dans le secteur de l'environnement »
"A NE PAS OUVRIR"

Et ce, au **plus tard le 30 septembre 2024 à 16h**. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi, et ce à l'adresse suivante :

« Agence Nationale de la Promotion de la Recherche Scientifique, Rue Danton et Chaaben Bhourri N°11, Lafayette, Tunis B.P 711, Tunis Belvédère 1002. »

Toute candidature parvenant après la date et l'heure limite de réception des offres susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue.

L'ouverture des plis sera non publique.

Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter via l'adresse électronique suivante : arsesse.anpr@gmail.com ; avec la mention : " **ARESSE, Demande de complément d'information ; Appel AT Cartographie & Benchmark**" avant **10 jours de la date limite de soumission de vos offres**. Les réponses seront publiées avant 5 jours de la date limite.

8. CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

L'évaluation des candidatures se fera en **deux phases** : **premièrement, du point de vue de la qualité technique, puis du point de vue du coût (offre financière)**. Les personnes chargées

d'évaluer les dossiers techniques n'auront accès aux propositions financières qu'à l'issue de l'évaluation technique (obtention d'une note technique).

8.1. Première phase : Évaluation Technique

Cette phase est assurée par deux niveaux d'évaluation : **évaluation du dossier technique** et évaluation par **une entrevue technique**.

a- Evaluation des dossiers de candidature sur la base des critères suivants :

Note	Critères	Barème de notation détaillé (sur 100 points)
Dossier technique	Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	20 points
	Participation à des missions SIMILAIRES	40 points
	Carrière professionnelle pertinente pour la mission	20 points
	Expériences générales	10 points
	Note méthodologique	10 points

A l'issue de cette évaluation, une note de dossier (N.D.) est attribuée à chaque candidat avec une pondération de **50 % de la note finale**. **Une note minimale de 50/100 est requise pour être éligible à l'entrevue technique avec les membres du comité de sélection.**

b- Entrevue technique :

L'entrevue portera sur :

- La présentation du candidat** : (compétences, parcours professionnels, adéquation avec la mission, intérêt porté à la mission).
- Evaluation de **Capacités d'un leader** (communication, travail en équipe...)
- Evaluation des **Capacités techniques et administratives**

A l'issue de cette évaluation, une note d'entrevue (note orale (**N.O.**)) est attribuée à chaque candidat(e) sur 100 points. La note de l'entrevue (**N.O.**) présente **30 % de la note finale**.

Une liste restreinte sera établie par le comité de sélection.

8.2. Deuxième phase : Ouverture de l'offre financière :

Les offres financières correspondant aux offres techniques retenues seront classées d'une façon croissante. La note financière (**N.F.**) maximale de 100 points est attribuée à l'offre la moins-disante. Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en



application de la règle de trois).

L'offre financière (H TVA) est pondérée de 20 % de la note finale.

A l'issue de cette deuxième phase, les candidats seront classés suivant la formule suivante :

$$\text{Note Finale} = 0.5 * \text{N.D.} + 0.3 * \text{N.O.} + 0.2 * \text{N.F.}$$

Avant l'attribution définitive du contrat rémunéré au forfait, celui-ci sera négocié avec le(la) consultant(e) sélectionné(e).

Les négociations porteront essentiellement sur les Termes de références, la méthodologie proposée pour exécuter la mission, le calendrier de mise en œuvre de la mission et le contenu des livrables.

9. CONFLITS D'INTÉRÊT

Les consultant(e)s en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec l'UE et/ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

10. CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

Les consultant(e)s mobilisés par le projet ARESSE ont l'obligation de tenir confidentiel tout document et toute information qu'ils reçoivent dans le cadre de leur mission auprès du bénéficiaire. Ils ne peuvent, sauf dans la mesure nécessaire pour les besoins de la réalisation de la mission, ni publier ni divulguer les informations reçues sans le consentement de l'ANPR et du projet ARESSE.

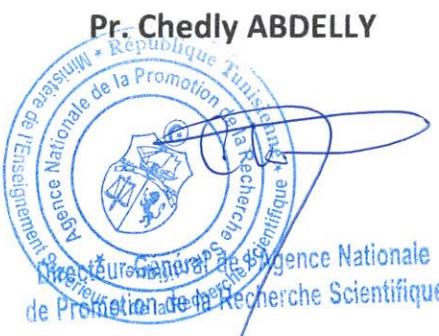
11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les résultats obtenus ou droits sur ces résultats - notamment les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle ou industrielle - obtenus au cours de l'exécution de la mission sont la propriété exclusive de l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique, qui peut les utiliser, les publier, les attribuer ou les transférer comme il l'entend, sans restriction géographique ou d'une autre nature, sauf dans les cas où il existe déjà des droits de propriété intellectuelle ou industrielle.



12. VALIDITÉ DES CANDIDATURES

La validité proposée est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des candidatures.

<p>Assistance Technique (AT) (CONSULTANT(E) /BUREAU)</p> <p>(NOM, PRÉNOM, QUALITÉ ET SIGNATURE)</p>	<p>Directeur Général de l'ANPR Coordinateur National du projet ARESSE</p> <p>Pr. Chedly ABDELLY</p>  <p>ABDELLY Chedly</p>
--	--

ANNEXES

ANNEXE 1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU SOUMISSIONNAIRE

(BUREAU)

Nom/dénomination sociale.....
Forme juridique.....
Capital.....
Adresse du siège
Téléphone/Télécopie.....
Adresse électronique
Inscrit au registre de commerce sous le n°.....
N° du matricule fiscal.....
Effectif du personnel technique d'encadrement

**Renseignements sur le représentant autorisé de la partie signant les documents relatifs
l'appel à manifestation d'intérêt :**

Nom :
Numéro de téléphone/télécopie :
Adresse électronique :
(Nom, prénom et fonction) :
Fait à Le.....

Signature et cachet du représentant habilité _____

NB: En cas de groupements, chaque membre du groupement est tenu de remplir et de fournir cette fiche.



ANNEXES

ANNEXE 2. EXPÉRIENCE GÉNÉRALE DU (DE LA) CANDIDAT(E)

(BUREAU / CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE))

N°	Intitulé du projet	Description	Date de début	Date de fin	Société et coordonnées
1					
2					
3					
4					
5					

NB : Fournir les pièces justificatives des projets réalisés (PV de réception, attestation de bonne fin de prestation de services ou toute pièce équivalente).



ANNEXES

ANNEXE 3 : TABLEAU DES QUALIFICATIONS (BUREAU /CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE))

<u>Qualifications du Consultant/</u>	<u>Soumissionnaire</u>
<p>Le(La) consultant(e) doit justifier ses capacités dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La production cartographique et les méthodes d'étude comparative ; ● Avoir exécuté au moins une (01) activité dans le domaine des études de benchmark et une (01) activité dans le domaine de la cartographie dans le secteur de l'enseignement supérieur et/ou la recherche scientifique ; ● Avoir une expérience avérée dans le processus participatif de production cartographique et les méthodes d'étude comparative ● Avoir une capacité de synthèse, d'analyse et de rédaction en français et en anglais ; ● Avoir une expérience professionnelle pertinente dans l'un des domaines suivants : Éducation tertiaire, Méthodologie, Ingénierie pédagogique, planification et gestion de projets pertinents pour la mission. ● Avoir des qualifications et des références solides, idéalement au niveau national et international, dans des activités similaires à celles objet de la présente mission ; ● Être disponible pour la durée de la mission (de la signature au dépôt du rapport final). <p>Il est à noter que le bureau doit fournir les justificatifs démontrant l'expérience du (de la) consultant(e) mobilisé(e) pour cette mission (Diplômes, contrats, attestations d'expérience, Copies de PVs, attestations justifiant les projets de même envergure réalisés).</p>	<p style="text-align: center;">Nom</p> <p>Nom et prénom</p> <p>Diplôme Bac +..... Ans</p> <p>Pièces justificatives : <i>CV et diplômes</i></p> <hr/> <p>1^{ère} activité</p> <p>Intitulé de la mission.....</p> <p>Client : Date du projet</p> <p>.....</p> <p>Ordre de service le :</p> <p>Pièces justificatives : <i>Contrat ou Bon de commande, Attestation de Service Fait signée par le maître d'ouvrage ou P V de réception et toute pièce justifiant l'élaboration de cartographie et portant le cachet et la signature du client bénéficiaire</i></p> <p>...^{ème} activité (si elle existe elle sera un atout bonifié au cours de l'évaluation)</p> <p>Intitulé de la mission.....</p> <p>Client : Date du projet</p> <p>.....</p> <p>Ordre de service le :</p> <p>Pièces justificatives : <i>Contrat ou Bon de commande, Attestation de Service Fait signée par le maître d'ouvrage ou PV de réception et toute pièce justifiant l'élaboration cartographie et portant le cachet et la signature du client bénéficiaire</i></p> <p>...^{ème} activité</p> <p>Intitulé de la mission.....</p> <p>Client : Date du projet</p> <p>.....</p> <p>Ordre de service le :</p> <p>Pièces justificatives : <i>Contrat ou Bon de commande, Attestation de Service Fait signée par le maître d'ouvrage ou P V de réception et toute pièce justifiant l'élaboration d'Étude de benchmark / Analyse comparative et portant le cachet et la signature du client bénéficiaire</i></p> <p>...^{ème} activité (si elle existe elle sera un atout bonifié au cours de l'évaluation)</p> <p>Intitulé de la mission</p> <p>Intitulé de la mission.....</p> <p>Client : Date du projet</p> <p>.....</p> <p>Ordre de service le :</p> <p>Pièces justificatives : <i>Contrat ou Bon de commande, Attestation de Service Fait signée par le maître d'ouvrage ou P V de réception et toute pièce justifiant l'élaboration d'Étude de benchmark /Analyse comparative et portant le cachet et la signature du client bénéficiaire</i></p>

Soumissionnaire (Nom et prénom, qualité et signature)



ANNEXES

ANNEXE 4. MODÈLE DE CURRICULUM VITAE

• CV des candidat(e)s

• Nom et prénom du (de la) consultant(e) :	
• Date de naissance :	• Tél :
• Nationalité :	• Fax :
• Adresse électronique :	• Adresse officielle :
• Niveau d'études :	

• Diplôme(s) obtenu(s)

Institution (Dates : début – fin)	Diplôme(s) obtenu(s)/Discipline/Spécialité
	•
	•
	•
	•

• Langues : (bon, moyen, passable)

Langue	Lu	Parlé	Écrit

• Expérience professionnelle :

Depuis Jusqu'à	Employeur	Poste



- **Compétences spécifiques de l'intervenant exigées dans le cadre de la mission**

1	<i>Intitulé de la compétence 1 identifiée (ex : Expérience, formation, ...)</i>
2	<i>Intitulé de la compétence 2 identifiée</i>
3	<i>Intitulé de la compétence 3 identifiée</i>
4	<i>Intitulé de la compétence 4 identifiée</i>
5	
6	
...	

Détail des compétences spécifiques à la mission	• Expérience du (de la) consultant(e) qui illustre le mieux sa compétence pour la mission :	
	Nom du projet :	
	Année :	
	Lieu :	
	Client :	
	Poste :	
	Activités :	
	Nom du projet :	
	Année :	
	Lieu :	
	Client :	
	Poste :	
	Activités :	
	Nom du projet :	
	Année :	
	Lieu :	
	Client :	
	Poste :	
	Activités :	



- **Compétences et aptitudes sociales**

[Travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc.]

- **Aptitudes et compétences organisationnelles**

[Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets ; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) etc.]

- **Compétences et expériences personnelles**

[Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels]

- **Information complémentaire**

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission : contacts de personnes références, publications, etc.]

- **ANNEXES.**

[Lister toutes les annexes jugées pertinentes pour la mission : exemple : missions d'études et coopération internationale]

J'atteste, en toute bonne conscience, que les renseignements susmentionnés reflètent exactement ma situation, mes qualifications et mon expérience.

Je m'engage à assumer les conséquences de toute déclaration volontairement erronée.

... **Date : jour / mois / année**

[Signature du (de la) consultant(e)]

